

APPEL DE CANDIDATURES

AGENTE OU AGENT D'INFORMATION

**Correctrice ou correcteur des épreuves uniformes de français,
langue d'enseignement et littérature, à l'enseignement collégial**

Taux horaire : 20,05 \$

- Objet :** Le présent appel de candidatures vise à **constituer une réserve** de candidates et de candidats afin de **pourvoir éventuellement à des emplois occasionnels** de correctrices et de correcteurs des épreuves uniformes de français, langue d'enseignement et littérature, à l'enseignement collégial, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, **pour des périodes de travail intermittentes.**
- Sessions de correction :** Du début de janvier à la fin de février
De la fin de mai à la fin de juin
Une semaine au mois d'août
- Lieu de travail :** Québec ou Montréal, selon votre choix
- Attributions :** Corriger les épreuves des élèves selon les normes du Guide de correction élaboré à cet effet par le Ministère. Effectuer toute autre tâche afférente à la correction des textes.
- Compétences requises :** Excellente maîtrise de l'orthographe d'usage et des règles de la grammaire, de la syntaxe et de la ponctuation.
- Conditions d'admission :** Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) en littérature, en linguistique, en traduction (spécialité – toutes langues vers le français), en didactique du français, en rédaction française ou en journalisme et communication. Les études conduisant à l'obtention du diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) **devront être réussies et complétées au plus tard en mai 2009.**
- Les personnes qui sont titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle délivré par une université située à l'extérieur du Québec doivent joindre à leur dossier une photocopie de l'évaluation comparative établie par le ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (attestation d'équivalence).
- Posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. De plus, il faut avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions. Le gouvernement du Québec favorise, à compétence égale, l'embauche de personnes faisant partie de groupes sous-représentés dans la fonction publique.

Les personnes qui satisfont aux conditions d'admission seront invitées à passer un examen destiné à mesurer leur connaissance de la littérature et du français écrit. **Cet examen se tiendra le samedi 1^{er} novembre 2008. Au cours de la semaine précédente, une lettre** fournissant les renseignements quant au déroulement de l'examen sera expédiée à ces personnes. **Seules les personnes qui le réussiront** pourront éventuellement devenir correctrices ou correcteurs de l'épreuve uniforme de français.

Date limite d'inscription : **Le 6 octobre 2008.**

Inscription : Utiliser le formulaire « **Offre de service** » et y inscrire le numéro **104G-3503226 (Québec) OU 104G-3506227 (Montréal)**. Ne vous inscrire qu'à un seul concours. Cependant, si vous désirez passer l'examen dans l'autre région, veuillez l'indiquer clairement sur la page couverture de votre offre de service. Le formulaire doit parvenir, **avant le 6 octobre 2008, date limite d'inscription**, à l'adresse suivante : **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction des ressources humaines, 1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5.**

Aucune candidature ne sera acceptée par courrier électronique.

Formulaire : On peut se procurer le formulaire « **Offre de service** » dans les centres locaux d'emploi (CLE), les carrefours jeunesse-emploi, les bureaux régionaux de Communication-Québec et du Conseil du trésor, ainsi que sur le site Internet de ce dernier (www.tresor.gouv.qc.ca).

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ÉTUDIÉS. POUR ÊTRE COMPLET, LE DOSSIER DOIT COMPRENDRE :

- **le formulaire « Offre de service » dûment rempli portant :**
 - le numéro de l'appel de candidatures à la rubrique « **Numéro du concours ou de la réserve**»;
 - la signature de la candidate ou du candidat;
 - son numéro d'assurance sociale (NAS).
- **une copie du diplôme exigé (ou de l'évaluation comparative, selon le cas) ou du relevé de notes.**

